

Dominique Auerlot

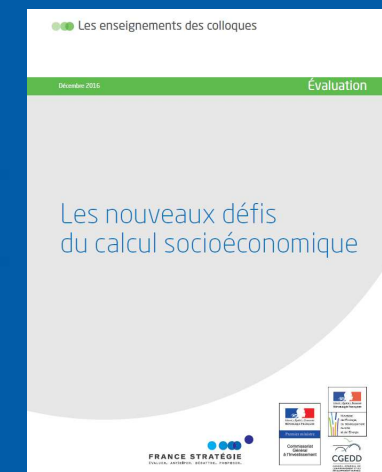
France Stratégie, Directeur Département Développement durable et numérique

Les enseignements des colloques : les nouveaux défis du calcul socioéconomique

Les Comité d'experts des méthodes d'évaluation socio-économique des projets d'investissements publics
Séance d'installation, France Stratégie

Sommaire

- Contexte et rappel des colloques
- Les nouveaux défis
- Remarques conclusives
- Nouveaux colloques



Contexte et rappel des colloques

Toute utilisation de fonds publics doit être soumise à une évaluation qui garantit que l'argent va là où il est le plus utile et le mieux employé.

- **La LOTI (1982)** : le calcul socioéconomique du domaine des transports
- **La loi du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017** :
 - obligation d'évaluation socioéconomique de tout projet d'investissement bénéficiant d'un financement de l'État ou de ses différents établissements publics
 - contre-expertises de ces évaluations pour les projets les plus importants
- **Le rapport Quinet (09/2013)** « L'évaluation socio-économique des investissements publics »
- **La décision du Conseil d'État du 15 avril 2016**
 - Elle annule le décret d'utilité publique du projet ferroviaire à grande vitesse Poitiers - Limoges
 - Elle rappelle l'utilité publique d'une opération ne peut être reconnue que si les inconvénients du projet ne sont pas excessifs au regard de ses avantages

Contexte et rappel des colloques

- **1°) Colloques organisés par le CGEDD, le CGI et France stratégie**
 - 16/09/2014 : L'évaluation socioéconomique des projets de transport
 - 02/04/2015 : La prise en compte des externalités environnementales
 - 22/10/2015 : La prise en compte des effets d'agglomération
 - 17/03/2016 : L'évaluation socioéconomique des risques naturels et sanitaires
 - **14/12/2016 : La sélection des projets d'investissement public**
 - **29/03/2017 : le taux d'actualisation vu par les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni**
- **2°) Colloque organisé par le CGEDD (en partenariat avec le CGI et France stratégie)**
 - 24/06/2015 : L'évaluation des grandes infrastructures de transport : apport des bilans ex post
- **3°) Colloque organisé en partenariat par la Société du Grand Paris et France stratégie**
 - 14 et 15/01/2016 : Les grandes métropoles et la croissance économique

Contexte et rappel des colloques

Ces colloques :

- **ont réuni théoriciens, praticiens, experts et responsables;**
- **ont élargi la compréhension** du calcul socioéconomique au-delà du cercle des praticiens en matière d'infrastructures des transports ;
- **ont informé** les différents acteurs concernés **des avancées méthodologiques** de l'évaluation socioéconomique, permis d'en débattre et d'encourager à la réflexion sur les pratiques actuelles de l'évaluation afin de mieux en appréhender les limites et d'en déterminer les nouvelles frontières ;
- **ont permis de croiser les analyses et les pratiques** dans des secteurs très divers pour lesquels les bénéfices attendus des investissements publics, différents des gains traditionnellement observés dans le secteur des transports, sont bien souvent à identifier, à quantifier et, si possible, à monétariser ;
- **ont contribué à créer une culture commune** de l'évaluation des projets d'investissements publics.

Les nouveaux défis du calcul socioéconomique

Le rapport, publié conjointement par CGI, CGEDD et France Stratégie, présente sous forme synthétique les **principaux enseignements** de ces colloques et identifie quelques **défis qui se posent aujourd'hui au calcul socioéconomique**. Il propose également des **pistes d'amélioration, d'approfondissement et de réflexion**. Mais il n'épuise ni le sujet de la compréhension et de la présentation des résultats du calcul socioéconomique, ni les questions techniques que le nouveau processus de contre-expertise des évaluations de projets soulève.

- **Le défi de la prise en compte de la valeur de la vie humaine**
- **Le défi de la prise en compte de la biodiversité : une valeur pour le vivant**
- **Le défi de la prise en compte de l'effet de serre : une valeur pour le carbone**
- **Le défi des effets structurants des investissements : l'importance des effets d'agglomération**
- **Le défi de la prise en compte des risques naturels**
- **L'utilisation des bilans ex post**

Remarques conclusives

La poursuite de l'exercice du calcul socioéconomique nécessite :

- de mieux expliquer l'évaluation socioéconomique ;
- de préciser les indicateurs utiles pour les décideurs publics dans les différents secteurs ;
- de revenir sur un certain nombre de thématiques transversales telles que la valeur de la vie humaine, la valeur de la biodiversité, la valeur du carbone, les effets d'agglomération, la prise en compte des risques naturels ou la réalisation des bilans ex post ;
- d'étendre le calcul socioéconomique à d'autres domaines, notamment à travers l'identification des principaux avantages associés à la mise en œuvre de l'activité correspondante
 - Faisable : **THD, immobilier pour l'enseignement supérieur**
 - Première approche : **culture**
 - Plus éloigné : **santé**
- de prolonger le travail de réflexion sur le calcul socioéconomique au-delà des colloques.

Nouveaux colloques

- **14/12/2016 : La sélection des projets d'investissement public**
- **29/03/2017 : Le taux d'actualisation et la prise en compte des risques**
- **D'autres colloques**

Merci !